SECHETARIAT du 11 SEPTEMBRE 1944

DECISIONS

- 1) Une commission composée de A. MARTY. E. FAJON. F. BONTE. G. COCNIOT est chargée d'établir un projet de constitution de la FRANCE.
- 2) Une brochare, comprenent toutes les propositions de mesures immédiates faites pour les différents ministères par le Parti, sere édités avec une introduction du C.C. Georges COCNIOT, responsable.
- 3) L'action de la jeunesse sers orientée vers le préparation militeire.
- 4) Un dernier délai, expirant lundi, sero accordé aux camarades CASANOVA et BOSSUS pour présenter le projet de la brochure sur l'insurrection parisienne.
- 5) Note est prise que les Etats-Majors F.T.P. ont reçu l'ordre de dispersitre, de s'intégrer dans l'E.M. des F.F.I., tandis que subsistent pourtant les comités militaires départementaux.
- 6) Dens le lutte menée par le Parti contre les trusts, il faut tenir compte de la position anti-trusts de nembreux petits industriels et l'utiliser au maximum.
- 7) VILLON et MARRANE sont chargés de faire des propositions relatives aux membres du F.N. à désigner comme membres de l'Assemblée consultative.
- 8) Le Perti doit être mobilisé sur le question des Milices Petriotiques. Tout sere mis en œuvre pour obtenir la légalisation des Milices Petriotiques dans le département de la Seine.
- 9) A. MARTY et MARRANE présenterent un projet de refente de l'administration de la capitale. De mêma l'HUMA profitere de toutes les occasions pour faire campagne afin que PARIS jouisse de toutes ses libertés au même tître que les autres villes de FRANCE.
- IO) Il sera mis en place, au service des Cadres, un camarade s'occupant particulièrement de l'U.D. de la Région parisienne.
- II) Le comprede (VANDEL) des cuirs et peaux, sere mis à la disposition de l'U.D. de Seine et Oise.
- 12) Dans la période présente, le Parti ne doit pas apparaître comme menant la lutte de classes, mais il doit être soulighé constamment que la lutte revendicative est menée dans le seul intéret de la Nation, de façon à montrer les trusts comme défendant des intêrets particuliers ou détriment de la Nation.

............

IB) Après une réunion entre G. COGNIOT, H. RAYNAUD, VILLON et BOSSUS sur la question des instituteurs, RAYNAUD et COGNIOT feront des propositions pour faire marcher le syndicat des instituteurs. Au cours de cette réunion, le ces des intellectuels sers examiné.

.........

I4) E. FAJON assurers le prochaine réunion des Nords - Africains et fere des propositions d'organisation pour le future commission de travail parmi les Nords-efricains.

I5) André MARTY examinera les brochures du Porti, actuellement en notre possession pour les futures éditions.

I6) W. ROCHET ire en algérie à le conférence du Parti algérien, le 24 septembre 1944. ALIX rentrere sussitôt après. Après instructions, retournere remplacer REHLIOZ. Le retour de REHLIOZ et DEMUROIS se fore sussitôt (vers le IO actobre). FEIX viendre avec ROCHET et repartire en Algérie après avoir reçu des instructions du C.C.

H. CAHLIER remplacers GARAUDY comme rédacteur en chef de "LIBER-TE" (ROCHET et H. CAFLIER recevront les instructions du C.C. svant leur départ.)

IV) Le 19, sera organisée, avec le F.M. des juristes, une manifestation ou Quartier Latin.

18) Le 20, à l'occasion du 75ème anniversaire de M. CACHIN, les dispositions suivantes seront prises.

a) Les directions du Parti seront prévenues pour l'envei des félicitations et résolutions à M. CACHIN. Une réception sero organisée à la MUTUALITE. De larges invitations seront transmises. Un vin d'honneur sero offert DUTILLEUL est chargé de faire l'achet du cadeau qui sero offert au nom du C.C.

-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1